

Compte rendu de séance

Séance du 29 Novembre 2021

L' an 2021 et le 29 Novembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle de la mairie sous la présidence de LEROUX Bruno Maire

Présents : M. LEROUX Bruno, Maire, Mmes : BIZET Mireille, DUVAL Brigitte, FAYEL Magali, GILLOUARD Anne-Reine, OZEL Agnès, MM : DOMINGUES Bruno, LAMERANT Dominique, REBOUD Thierry

Absent(s) ayant donné procuration : M. LE PECHOUX Patrice à M. LEROUX Bruno

Absent(s) : Mmes : FOURNIER Sophie, ROUSSEL Gwenaëlle, MM : BESLON Bruno, LEVAVASSEUR Franck

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 9

Date de la convocation : 22/11/2021

Date d'affichage : 22/11/2021

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture
le : 01/12/2021

et publication ou notification

du : 01/12/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme BIZET Mireille

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Indemnité de logement des instituteurs. - 2021-024

Demande de subvention concernant l'aménagement de voirie en bas du village auprès de l'État (DETR) - 2021-025

Demande de subvention concernant l'aménagement de voirie en bas du village auprès du Conseil Départemental de l'Oise - 2021-026

Indemnité de logement des instituteurs.
réf : 2021-024

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer le taux estimé à 1,80% pour l'exercice 2020, concernant l'indemnité représentative de logement des instituteurs.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant l'aménagement de voirie en bas du village auprès de l'État (DETR)
réf : 2021-025

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès de l'État (DETR), pour financer les travaux concernant l'aménagement de voirie en bas du village sur la Grande rue (RD129) et dont le montant s'élève à 135 153,46 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention concernant l'aménagement de voirie en bas du village auprès du Conseil Départemental de l'Oise
réf : 2021-026

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise, pour financer les travaux concernant l'aménagement de voirie en bas du village sur la Grande rue (RD129) et dont le montant s'élève à 135 153,46 Euros Hors Taxes.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Séance levée à: 19:47

En mairie, le 07/12/2021
Le Maire
Bruno LEROUX

